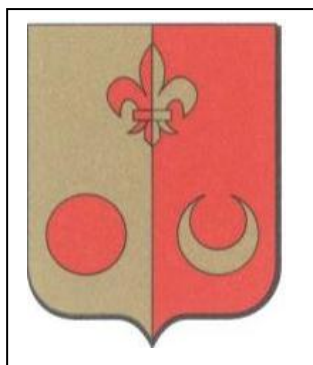




DEPARTEMENT DU LOIRET
ARRONDISSEMENT DE MONTARGIS
CANTON DE MONTARGIS

MAIRIE DE CHEVILLON SUR HUILLARD
36 Grande Rue - 45700

☎ 02.38.97.80.30

Mail : mairie-chevillonsurhuillard@orange.fr

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 04 MARS 2026

L'an deux mille vingt-six, le quatre mars à 19 heures 00, le Conseil Municipal de CHEVILLON SUR HUILLARD, légalement convoqué le 24 février 2026 s'est réuni sous la présidence de Monsieur Christian BOURILLON, Maire, à la mairie.

Absents non excusés : M. GIRBE, MME GARGOT, M. CHARPENTIER

Absent excusé : MME PIERRATTE pouvoir à M.BOURILLON

MME PANNIER a été élue secrétaire de séance.

1/ CENTRE DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT 2026-RECRUTEMENT DES AGENTS CONTRACTUELS

Monsieur le Maire rappelle que par délibération 02/2026, Madame ASSELINEAU Emilie a été recrutée pour la direction du centre de loisirs pour le mois de juillet.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il faut délibérer sur le recrutement des diplômés pour le centre de loisirs et fait les propositions suivantes :

Diplômés pour juillet :

**Mademoiselle LAUGA Marie, animatrice BAFA*

** Monsieur WUILLAUME Nohan, animateur BAFA*

**Mademoiselle MAY Célia, animatrice BAFA*

**Monsieur BUENSA Kaïs, animateur BAFA stagiaire*

**Mademoiselle BADAIRE Maëlys, animatrice BAFA stagiaire*

A l'unanimité le Conseil Municipal approuve ce recrutement.

2/ ELECTIONS MUNICIPALES-1^{ER} TOUR-15 MARS 2026-CONSTITUTION DES BUREAUX DE VOTE

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que les élections municipales auront lieu le 15 mars prochain pour le 1^{er} tour et le 22 mars prochain pour le 2nd tour.

Monsieur le Maire rappelle au Conseil que depuis le 1^{er} janvier 2017 la commune a deux bureaux de vote.

Monsieur le Maire propose de délibérer quant à la composition des bureaux de vote qui ouvriront de 8 heures à 18 heures à la salle polyvalente.

Après délibération, les bureaux de vote seront composés comme suit :

Les présidents désignés sont pour le premier bureau de vote Mme PANNIER, Mme WUILLAUME et Mr BOURILLON et Mr BIHOREAU, Mr FABRE et Mme PIERRATTE pour le second bureau de vote.

<i>Élections Municipales</i>	<i>1^{er} bureau de vote</i>	<i>Élections Municipales</i>	<i>2nd bureau de vote</i>
<i>De 8 heures 00 à 12 heures 00</i>	<i>Mme PANNIER Mme PORTAL Mr BLANCHE</i>	<i>De 8 heures 00 à 12 heures 00</i>	<i>Mr BIHOREAU Mme MARIANNE Mr ROUX</i>
<i>De 12 heures 00 à 15 heures 00</i>	<i>Mme WUILLAUME Mme BESNARD Mr BEAUDOIN</i>	<i>De 12 heures 00 à 15 heures 00</i>	<i>Mr FABRE Mr WASSEN Mr SOUBEIRAN</i>
<i>De 15 heures 00 à 18 heures 00</i>	<i>Mr BOURILLON Mme DELVINQUIERE Mr FRANQUEMBERGUE</i>	<i>De 15 heures 00 à 18 heures 00</i>	<i>Mme PIERRATTE Mr POULLOT Mme COME</i>

3/ ELECTIONS MUNICIPALES-2ND TOUR-22 MARS 2026-CONSTITUTION DES BUREAUX DE VOTE

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que les élections municipales auront lieu le 15 mars prochain pour le 1^{er} tour et le 22 mars prochain pour le 2nd tour.

Monsieur le Maire rappelle au Conseil que depuis le 1^{er} janvier 2017 la commune a deux bureaux de vote.

Monsieur le Maire propose de délibérer quant à la composition des bureaux de vote qui ouvriront de 8 heures à 18 heures à la salle polyvalente.

Après délibération, les bureaux de vote seront composés comme suit :

Les présidents désignés sont pour le premier bureau de vote Mme PANNIER, Mme MARIANNE et Mr BOURILLON et Mr BIHOREAU, Mr FABRE et Mme PIERRATTE pour le second bureau de vote.

<i>Élections Municipales</i>	<i>1^{er} bureau de vote</i>	<i>Élections Municipales</i>	<i>2nd bureau de vote</i>
<i>De 8 heures 00 à 12 heures 00</i>	<i>Mme PANNIER Mme PORTAL Mr BLANCHE</i>	<i>De 8 heures 00 à 12 heures 00</i>	<i>Mr BIHOREAU Mme BESNARD Mr ROUX</i>
<i>De 12 heures 00 à 15 heures 00</i>	<i>Mme MARIANNE Mme DUSSAULT Mr BEAUDOIN</i>	<i>De 12 heures 00 à 15 heures 00</i>	<i>Mr FABRE Mr POULLOT Mr SOUBEIRAN</i>
<i>De 15 heures 00 à 18 heures 00</i>	<i>Mr BOURILLON Mme DELVINQUIERE Mr FRANQUEMBERGUE</i>	<i>De 15 heures 00 à 18 heures 00</i>	<i>Mme PIERRATTE Mr WASSEN Mme COME</i>

4/ FETE DU VILLAGE -27 JUIN 2026-FEU D'ARTIFICE

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le devis émis par l'entreprise SOIRS DE FETES concernant la présentation d'un spectacle pyrotechnique pour la fête du village qui aura lieu le samedi 27 juin 2026, pour un montant TTC de 4 700,00 €.

L'ensemble du Conseil Municipal accepte le devis présenté.

5/ RENOUELEMENT DU BUREAU DE L'ASSOCIATION FONCIERE DE REMEMBREMENT DE CHEVILLON-DESIGNATION DE TROIS PROPRIETAIRES FONCIERS

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la Préfecture demande à ce que le Conseil nomine trois propriétaires, exploitants ou non, en vue du renouvellement du bureau de l'Association Foncière de Remembrement.

Monsieur le Maire propose de renouveler les trois propriétaires qui siègent actuellement au bureau soit :

- *M. CHAMBON Pierre*
- *M. BEAUVILLARD Jean-Louis*
- *M. POISSON Raymond*

L'ensemble du Conseil Municipal accepte de renouveler ces trois membres du bureau de l'Association Foncière et de Remembrement.

6/ QUESTIONS DIVERSES

Monsieur le Maire demande si des questions restent à poser :

- *Il est fait un point sur l'organisation et le déroulement des élections municipales;*
- *Il est fait un compte-rendu du conseil d'administration du COS de l'AME, de l'office du tourisme et du conseil communautaire.*

Les membres du conseil municipal donnent un avis favorable à la mise à jour n°1 sur l'arrêté portant approbation du document-cadre relatif aux installations d'ouvrages de production d'énergie photovoltaïque sur des terrains agricoles naturels et forestiers.

7/ QUESTIONS DIVERSES

Monsieur le Maire demande si des questions restent à poser :

- *Il est fait un compte-rendu des réunions affaires sociales/santé et emploi de l'AME;*
- *Il est fait un point sur les investissements en cours qui seront inscrits sur le budget principal 2026;*
- *Il est fait un point sur le recrutement des agents du centre de loisirs 2026.*

FIN DE SEANCE